

### 2.7.1 - Des observatoires intégrés à une base de loisirs

#### Plan d'eau de Saint-Cyr

mise à jour: 23/01/2013

**Sur un ancien méandre du Clain, le plan d'eau de Saint-Cyr est le fruit de l'exploitation d'une carrière qui s'est étendue des années 1960 jusqu'en 1992. Une partie du lac de 85 hectares ainsi créé a été transformée en zone de loisirs et ouverte au public dès 1981, avant que la LPO\* ne réalise des aménagements écologiques et pédagogiques sur sa pointe nord.**

En 2002, la LPO Vienne a proposé au gestionnaire du site (SAGA : Société anonyme de gestion et d'animation) et au propriétaire (SMASP : Syndicat mixte d'aménagement du seuil du Poitou) de réhabiliter une zone de 40 hectares dans laquelle il y avait des bassins de pêche abandonnés. Dès juin 2003, une présentation du pré-projet a été faite aux élus du SMASP avec trois points forts :

- Un réaménagement paysager pour donner au site un aspect lacustre plus naturel et moins minéral ;
- Un réaménagement biologique afin d'optimiser les capacités d'accueil des oiseaux d'eau en migration et en hivernage, tout en favorisant la nidification de nombreuses espèces ;
- Un accueil tous publics pour la découverte et l'observation des oiseaux dans des conditions optimales, afin de développer une activité de tourisme de nature.

D'importants travaux de terrassement ont été entrepris (300 000 m<sup>3</sup> de terre déplacés, remodelés...), les équipements de découverte (observatoires, pupitres...) ont également été mis en place lors de la période du chantier qui s'est déroulé de 2007 à fin 2008. Le réaménagement écologique a fait l'objet d'une demande de permis d'aménager incluant les permis de construire des 6 observatoires, une demande d'autorisation de travaux au titre de la loi sur l'eau, et une demande d'autorisation de défrichement pour enlever un boisement constitué de peupliers hybrides. En 2009, six mois ont été nécessaires pour élaborer les panneaux d'interprétation : prise de contact avec des structures spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées, rencontre avec les imprimeurs, tests et choix de la technique à utiliser, validation du contenu par des personnes en situation de handicap puis réalisation des panneaux (cf. 4.4).

Étant situés en zone inondable, les observatoires ont dû être surélevés par rapport aux prévisions de départ. Il était obligatoire de les construire au-dessus de la côte de la crue centennale. De l'expérience des personnes qui ont suivi les travaux, l'important est de trouver la bonne entreprise et les bons matériaux... Travailler avec des entreprises locales permet de se rencontrer et de pouvoir rectifier certaines erreurs rapidement. Les devis peuvent réserver des surprises : les entreprises les moins chères ne sont pas forcément moins compétentes.

**Site** : Réserve ornithologique du plan d'eau de Saint-Cyr

**Statut du site** : construction de 6 observatoires accessibles aux PMR et aux non/mal-voyants

**Contact** : Johan Tillet, animateur/gestionnaire, 05 49 88 55 22, [reserveornithosaintcyr@lpo.fr](mailto:reserveornithosaintcyr@lpo.fr) ; Sophie Gauthier, chargée de communication, [sophie.gauthier@lpo.fr](mailto:sophie.gauthier@lpo.fr).

**Partenaires** : Conseil : Institution de Larnay à Biard, Centre de Ressource Expérimental pour enfants et adultes sourds-aveugles et sourds-malvoyants (CRESAM) à Migné-Auxances, Hervé Monnereau, adhérent LPO et handicapé moteur. Réalisation : Ateliers Lisières à Rouillac (maîtrise d'œuvre), Bellin TP à Lusignan (terrassement), SARL CCM Lalange à Paulnay (équipements bois, bornes podotactiles, GPM à Ingrandes (signalétique, impression, braille), Studio Ludo à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (scans d'images).  
Financement : Région Poitou-Charentes, Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Seuil du Poitou, Conseil Général de la Vienne, DREAL Poitou-Charentes, Agence de l'eau Loire-Bretagne, Cemex (fondation de carriers), Caisse d'Épargne Poitou-Charentes, Fondation EDF (Diversiterre)

**Coût** : 1 287 000 €

**Calendrier** :

**Date d'ouverture au public** :

**Label en cours**

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB